

**Discours de l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la
région des Grands Lacs
A l'occasion de l'ouverture des Consultations ministérielles de la Conférence
régionale de haut-niveau sur la Justice et la Bonne Gouvernance**

15 Mai, Nairobi Kenya

Excellence Monsieur le Ministre de la justice, des droits humains et de la
promotion des peuples autochtones de la République du Congo et Représentant du
Président en exercice de la CIRGL,

Honorable Procureur général de la République du Kenya,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres,

Monsieur le Sous-Secrétaire général de l'ONU aux droits de l'Homme,

Monsieur le Secrétaire exécutif de la CIRGL,

Distingués membres du corps diplomatique,

Chers représentants des médias,

Distingués participants,

J'ai l'honneur, en ma qualité d'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Région des Grands Lacs, de m'adresser à vous pour vous souhaiter la cordiale bienvenue à l'occasion de ces consultations de haut-niveau des Ministres de la Justice des pays de la CIRGL, organisées conjointement avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme (HCDH), la CIRGL et le Gouvernement du Kenya.

Je tiens tout d'abord à remercier le Gouvernement de la République du Kenya pour avoir bien voulu accueillir cette conférence et pour son hospitalité. J'aimerais également remercier la République du Congo, qui assure actuellement la présidence

en exercice de la CIRGL pour son engagement pendant tout le processus de préparation de ces rencontres.

Je tiens aussi à saluer et à remercier l'ensemble des participants qui ont fait le déplacement à Nairobi, certains venus de loin, pour être présents à nos assises.

Par votre présence ici aujourd'hui, nous avons l'assurance la plus haute de l'importance que les Chefs d'état de la région attachent aux questions liées à la justice, à la lutte contre l'impunité et à la promotion des droits humains comme facteurs incontournables dans la recherche de la paix, de la stabilité et de la prospérité.

Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

, Organiser une conférence sur l'impunité dans la région, couplée avec la tenue d'une réunion des Ministres de la justice à Nairobi, c'était une demande des Chefs d'Etats exprimée à l'occasion du neuvième Sommet du Mécanisme Régional de Suivi de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République Démocratique du Congo et la région, tenue à Kampala le 8 octobre 2018.

Ce fut là une décision importante, compte tenu de l'histoire complexe et tourmentée des Grands Lacs. Conscients de ce lourd héritage, les dirigeants et les peuples de la région ont eu à cœur de relever le défi et de mettre fin à l'impunité dans la région, pour que les drames commis ne se répètent plus.

C'est pour cette raison que nous nous sommes réunis ici aujourd'hui.

C'est dans cet esprit de mettre fin aux cycles récurrents de conflits, y compris à travers la lutte contre l'impunité, que les pays de la région ont signé le Pacte de la CIRGL sur la sécurité, la stabilité et le développement de la région des Grands Lacs de 2006, et l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République Démocratique du Congo et la région en 2013.

Je salue les efforts entrepris dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte de la CIRGL et de l'Accord-cadre ainsi que l'engagement des Etats de la région à promouvoir la coopération judiciaire, qui ont abouti à la mise en place du Réseau de

Coopération Judiciaire des Grands Lacs en 2016 par les pays de la région. Ce réseau constitue une plateforme propice pour faciliter des actions juridiques collaboratives au niveau régional, et promouvoir la lutte contre l'impunité, contre les crimes transfrontaliers, y compris les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité, la violence sexuelle, le trafic illicite d'armes et de drogues, l'exploitation illégale des ressources naturelles et le terrorisme.

En dépit de ces efforts, beaucoup reste à faire pour assurer la redevabilité effective des auteurs de violations des droits humains et ainsi promouvoir l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables.

Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres,
Distingués participants,
Mesdames, Messieurs,

J'ai eu l'honneur d'adresser mes mots de bienvenue aux experts lors de l'ouverture des consultations techniques. Je me réjouis d'apprendre que les deux jours que les délégations viennent de passer en consultation n'ont pas été seulement riches en contenus et débats, mais ont également abouti à l'élaboration de recommandations concrètes visant à soutenir les pays de la région des Grands Lacs dans leurs efforts visant à renforcer l'Etat de droit.

Je vous encourage, en vos qualités de hauts représentants de vos Gouvernements respectifs en charge des questions de la justice, à bien vouloir examiner les recommandations des experts et à réaffirmer, en leur nom, votre forte volonté politique à prendre toute action nécessaire afin

- d'assurer la ratification et la mise en application des instruments juridiques pertinents,
- d'assurer, en cas de nécessité, la promotion de politiques qui assurent la mise en place de mécanismes de justice transitionnelle,
- de promouvoir les actions nécessaires pour renforcer les mécanismes de protection et de promotion des droits humains, et

- d'accélérer l'élaboration et la mise en application de mesures favorisant l'accès à la justice, tout particulièrement pour les groupes les plus vulnérables.

Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres,

Distingués participants,

Mesdames, Messieurs,

Je suis persuadé qu'à travers nos efforts collectifs et une volonté politique constante, la région des Grands Lacs progressera graduellement dans la réalisation des objectifs inscrits dans le Pacte de la CIRGL et l'Accord-cadre.

Je vous exhorte donc, au terme de cette réunion de haut-niveau de prendre des décisions concrètes et courageuses pour combattre l'impunité et assurer l'Etat de droit partout dans la région des Grands Lacs.

Je ne saurais terminer mon discours sans réitérer ma détermination et mon engagement, l'engagement bien-sûr aussi des Nations Unies, notamment par le biais du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme et de mon Bureau, à accompagner les pays de la région dans leurs efforts de lutte contre l'impunité et de promotion de l'Etat de droit, en étroite collaboration avec la CIRGL, les gouvernements et les peuples des pays de la région des Grands Lacs.

Je vous remercie de votre aimable attention.